



CAR NR

Demande OUVREUR pour le Rallye des Boucles Chevrotines.

En ma qualité de participant/membre de l'équipage inscrit au Rallye Boucles Chevrotines 2025, conformément à l'article 12.4.
Ouvreur de la réglementation spéciale

Je soussigné(e), M/Mme :

Membre de l'équipage :/.....

Numéro de portable :

Je souhaite enregistrer l'équipage suivant comme "OUVREUR" pour mon usage exclusif lors de ma participation au rallye des Boucles Chevrotines 2025. Je m'engage également à ne plus utiliser leur service dès lors que je me retire ou que je suis disqualifié pendant l'événement.

Membres de l'équipage :

Pilote:		Copilote:	
Licence:		Licence:	
GSM :		GSM :	

Ouvreurs : L'accès des spéciales sera autorisé aux conditions suivantes :

- L'organisation se réserve le droit de limiter les accès.
- Les document « ouvreur » doit être rempli avant 02/10/2025 à 18h00.
- Les « ouvreur » doivent être en possession d'une licence RACB et carte d'identité pour retirer les documents et système de suivi. Ils doivent venir personnellement avec leurs licences ou une copie.
Collecte de documents : Secrétariat / Vendredi 10/10/2025 de 17 :00h à 20 :00h
- Seulement les deux personnes renseignées seront autorisées à bord du véhicule.
- Un seul équipage « ouvrier » sera accepté par équipage.
- Le véhicule « ouvrier » devra être muni d'un laissez-passer délivré par l'organisation.
- L'accès dans l'ES doit être au plus tard 70 minutes avant l'heure de départ de la 1ère voiture.
- Seul l'accès par la zone de départ est autorisé et que 1 passage par numéro de ES.
- L'accès à la séance de mise au point le jeudi 09/10/2025 est STRICTEMENT INTERDIT
- Les « ouvreur » devront respecter le code de la route, y compris sur les ES
- La Direction de course pourra suspendre les accès à tout moment.
- Interdiction de marquer un arrêt prolongé sur l'ES avant d'avoir franchi le STOP .
- Le concurrent est responsable de son « ouvrier ». A la première remarque une amende de €200 sera appliqué.
- Le laissez-passer « ouvrier » ne donne **pas** accès à la zone service.
- Toutes les voitures doivent être équipées d'un « Système de Suivi de Sécurité » GeoDynamics fourni par l'organisateur. Celui-ci doit être remis au HQ après le rallye avant 20h00 le 11/10/2025 sinon des frais supplémentaires seront facturés à l'équipe.
- Tout comportement contraire et/ou nuisant au bon déroulement de l'épreuve crée par un équipage « ouvreur » pourra être transmis au tribunal sportif du RACB sous la responsabilité du concurrent utilisant ces ouvreur inscrits.

Lu et approuvé,

Signature